



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

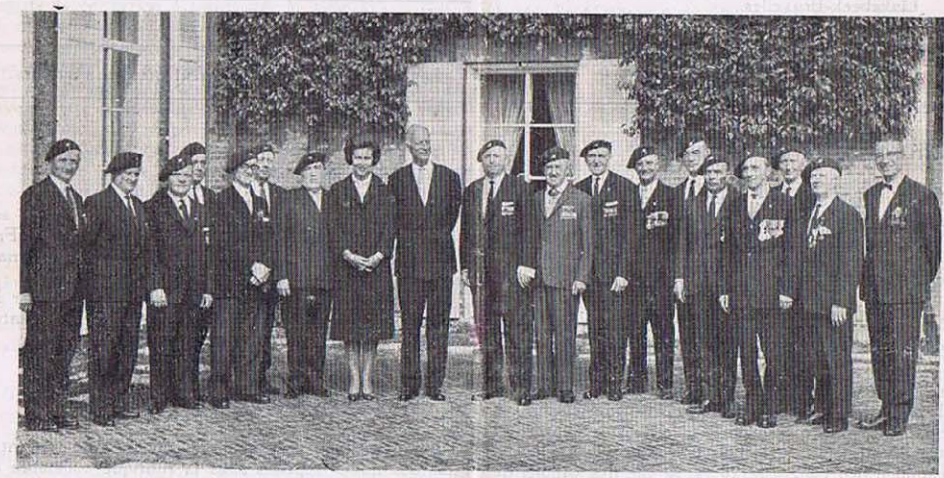
Abonnement de sympathie : 20 F les quatre numéros

REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE :

38, avenue Emile Bossaert, Koekelberg (Bruxelles 8) — Tél. 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennois » - Bruxelles 8

## *Le Roi Léopold reçoit les Chasseurs Ardennois*



*Notre délégation reçue le 25 septembre par S.M. le Roi Léopold et S.A.R. la Princesse Liliane.*

(Les noms figurent en page 4.)

(Photo Belga.)

## CHASSEURS ARDENNAIS

Confiez votre publicité à votre bulletin  
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE

### TARIF

Une page .....	F 1.000
Une demi-page .....	600
Un quart de page .....	350
Un huitième de page .....	200

Les demandes d'insertion doivent parvenir pour le 5 avril, le 5 août et le 5 décembre à l'Administrateur, avenue Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennais », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur.

### ADRESSES A RETENIR

#### Président National :

M. Albert HUBERT, rue Gabrielle, 59, Bruxelles 18.

#### Secrétaire National :

M. Victor ROBERT, rue des Etangs, 26, Linkebeek-Bruxelles.

#### Trésorier National :

M. F. CROCHET, rue de Bastogne, 171, Arlon - C.C.P. 3449.69.

## SOMMAIRE

1. Message du Président.
2. Les Bérêts verts à Argenteuil.  
Allocation prononcée par le président national.  
La réponse de S.M. le Roi Léopold.
3. Les fastes des unités Ch.A. de l'armée nouvelle.
4. Notre pèlerinage à Vinkt, Gottem et Courtrai.
5. Coups de boutoir.
6. La vie de la Fraternelle.
7. Un nouveau chef de Corps au 3 Ch.A. - Au 4 Ch.A. reconstitué.
8. Il y a vingt-cinq ans... Les Chasseurs Ardennais.
9. L'ONAC communique...  
A Dohan, vingt-cinq ans après.

Les articles insérés n'engagent que leurs auteurs.

## Message du Président

Au moment où se termine l'exercice social de notre Fraternelle, il nous paraît opportun d'établir un premier bilan des activités et des événements récents.

Au 31 octobre donc, a pris fin notre année sociale. Il semble que nos effectifs se soient non seulement maintenus, mais qu'ils aient même augmenté dans un certain nombre de sections. Les chiffres définitifs des cotisations effectivement payées seront disponibles pour le prochain numéro. Il est impossible encore de dire si le cap quasi fatidique des trois mille membres aura enfin été franchi. Rappelons, à cette occasion, que le Service Social du Chasseur Ardennais comptait quelque dix mille inscrits.

Les sections vont entamer maintenant la récolte des cotisations pour l'exercice du 1<sup>er</sup> novembre 1965 au 31 octobre 1966. Ainsi qu'on le sait, l'Assemblée générale a légèrement augmenté la cotisation fédérale en la portant à 30 F, de manière à équilibrer notre budget. Notre cotisation reste très en-deçà des montants réclamés ailleurs. Les sections sont libres de la fixation du montant de la cotisation à payer par le membre; il leur a été recommandé qu'elle ne soit pas inférieure à 50 F. Nous comptons sur la fidélité de tous, non seulement pour maintenir le nombre de nos membres, mais encore pour l'augmenter sérieusement; il nous est permis d'entrevoir cette éventualité, grâce au dynamisme exceptionnel dont font preuve certaines sections, et aussi à la suite du réveil de certaines sections et à la création de nouvelles. Il est indispensable que toutes les régions de recrutement Ch.A. fassent l'objet d'une prospection.

Vos dirigeants nationaux et de sections ont tenu, le 10 octobre dernier, à Libramont, une réunion fructifiante au cours de laquelle ils ont étudié l'ensemble des problèmes de la Fraternelle. Celle-ci doit trouver dans les résolutions qui ont été prises un regain de vitalité.

De tous côtés, on a exprimé le souhait de voir publier régulièrement notre bulletin. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'une formule est en voie de réalisation qui permettra de garantir la fourniture d'un numéro chaque trimestre, tout en demeurant dans les limites de notre budget. Une publication améliorée serait assurée si on nous fournissait de la publicité.

Parmi les faits les plus marquants de la vie de notre Fraternelle, au cours des derniers mois, il nous faut épinglez, avant tout, l'audience émouvante que S.M. le Roi Léopold et S.A.R. la Princesse Liliane ont bien voulu accorder, le 25 septembre dernier, à notre Conseil

d'administration renforcé, en l'occurrence, des présidents des principales sections, et ce, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la campagne de 1940 et du trentième anniversaire de la remise de nos drapeaux. Nous avons eu l'insigne honneur de faire présent au Roi d'un médaillon rappelant la cérémonie historique du 15 septembre 1934 à Waltzing-Arlon.

Nous avons retrouvé notre commandant en chef, buriné par les ans, meurtri sans doute par les épreuves, mais aussi toujours remarquablement alerte intellectuellement et physiquement, possédant toujours une élévation de pensée exceptionnelle et une vision lucide des grands problèmes de notre temps, prévenant à tous, franchement heureux de se retrouver au milieu de ses frères d'armes. La durée inhabituelle de la réception indique à suffisance la cordialité et la simplicité presque familiale qui y ont présidé.

Mais il fallait voir aussi nos vieux « grognards » au garde-à-vous, écoutant religieusement les paroles du Roi, remués profondément surtout quand, détachant bien ses mots, Sa Majesté nous dit :

« MESSIEURS LES CHASSEURS ARDENNAIS,  
JE SUIS FIER DE VOUS ».

Tous les bérêts verts, via leurs représentants, se virent ainsi investis des plus belles lettres de noblesse, tout comme les travailleurs d'Ougrée-Marihaye considèrent avoir définitivement acquis leur promotion sociale quand, en 1939, le Roi Léopold qui déjeunait à leur table, innovant sur les formules paternalistes, commença de leur parler en les appelant « Messieurs les Ouvriers ».

★

Nous citerons encore l'heureuse décision de M. le Ministre Segers d'autoriser, à nouveau, les officiers et sous-officiers des unités de Chasseurs Ardennais à porter le bérêt vert en tenue de sortie, les fastes traditionnels de nos unités, la désignation de deux nouveaux chefs de Corps au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>em</sup> Ch.A., et la reconstitution du 4<sup>em</sup> Ch.A. en unité de réserve.

Enfin, nous croyons pouvoir dire que le projet d'ériger, à Vinkt, un monument ou mémorial en l'honneur des Chasseurs Ardennais et à la mémoire des victimes civiles semble s'engager dans la voie de la réalisation. La Fraternelle y sera associée étroitement, sans prendre cependant la responsabilité de l'entreprise qui incombera aux autorités communales.

Albert HUBERT.

## Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre?

### MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :

1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch.A., le bataillon moto Ch.A., la Cie d'intendance des Ch.A., le 20 A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12 A.

### MEMBRE HONORAIRE

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

### MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch.A. ou à la Fraternelle des Ch.A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

### MEMBRE ADHERENT

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

### MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 50 F minimum.

# LES BÉRETS VERTS A ARGENTEUIL

Les Chasseurs Ardennais ont été reçus au château d'Argenteuil, le 25 septembre, à 11 heures, par S.M. le Roi Léopold et S.A.R. la Princesse Liliane.

Le béret croqué sur l'oreille, figés au garde-à-vous, ils avaient fière allure, les « anciens », lorsque le Roi et la Princesse Liliane firent leur entrée dans le grand salon.

D'emblée, notre président national prit la parole; le texte de son discours est reproduit ci-après.

Le Roi Léopold remercia dans les termes qu'on pourra lire plus loin.

Ensuite, notre président présenta chacun des membres de la délégation qui comprenait les membres du Conseil d'administration et les présidents des principales sections, et l'on se rendit dans le parc pour les traditionnelles photos en groupe.

Le Roi et la Princesse ont longuement admiré le bas-relief en bronze, cadeau de la Fraternelle, identique à celui qui fut remis à l'Administration communale d'Arlon le 20 septembre 1964. Au milieu de la table, trônait une magnifique gerbe d'œillets rouges dont la délégation s'était fait précéder à l'intention de la Princesse. Il manquait un oeillet à la gerbe: la Princesse avait eu la délicate attention d'en orner son corsage.

Et ce fut la réception, empreinte de simplicité et de cordialité, au cours de laquelle le Roi et la Princesse parlèrent avec chacun d'entre nous pendant que des

laquais passaient avec des plateaux chargés de boissons, de zakouskis, de cigares et de cigarettes.

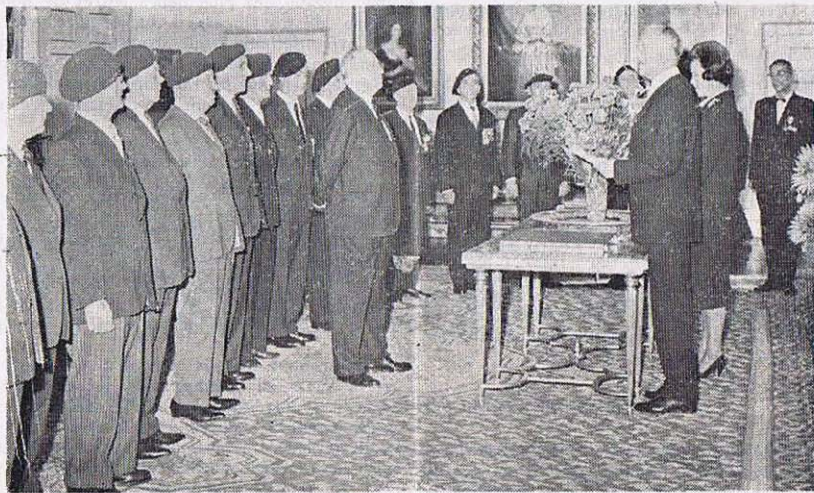
Il était 12 h 30 lorsque nous primes le chemin du retour, après que nos Hôtes royaux eurent serré la main de chacun d'entre nous.

Faut-il dire que nous étions tous enchantés et que nous conserverons un merveilleux souvenir de cette réception.

A.R.

## NOTRE COUVERTURE

Sur notre photo de couverture, se trouvent, de gauche à droite: MM. A. Lafontaine (Étalle), A. Klein (Étalle), R. Piedboeuf (vice-président national et président de Liège), G. Bodson (administrateur), V. Robert (secrétaire national), F. Crochet (trésorier national), H. Allard (vice-président national et président du Brabant), S.A.R. la Princesse Liliane, S.M. le Roi Léopold, le président national A. Hubert, le colonel A. Renson (administrateur), le colonel BEM J. Borgniet (administrateur), L. Helmbacker (administrateur), E. Dejaive (administrateur), R. Catin (président de Vielsalm), R. Autphenne (président de Virton), J. André (président de Houffalize), A. Balbeur (président de Neufchâteau) et J. Gaspar (président d'honneur de Bastogne).



(Photo Belga - Cliché « L'Avenir du Luxembourg ».)

# Allocution prononcée par le Président National

Sire,

Nous sommes infiniment reconnaissants à Votre Majesté d'avoir bien voulu recevoir cette délégation qui représente les anciens des deux divisions, du régiment d'artillerie et du bataillon motocycliste, ayant constitué en 1940 toutes les unités de Chasseurs Ardennais. Nous sommes heureux que cette occasion nous soit offerte de Vous exprimer à nouveau notre fidèle attachement, notre admiration, notre fierté d'avoir servi et combattu sous les ordres de Votre Majesté, dont toutes les actions ont été marquées du souci de servir le bien-être de Son peuple, d'une éminente noblesse d'âme et d'une sublime abnégation, symbole de la vraie grandeur.

Madame,

Il nous est extrêmement agréable de voir Votre Altesse Royale nous accueillir, aux côtés du Roi, en cette demeure. Nous avons souhaité que nos sentiments de respect se concrétisent par l'hommage de ces fleurs qui ont été choisies aux couleurs des Chasseurs Ardennais.

Sire,

La création et l'affirmation des régiments de Chasseurs Ardennais sont intimement liées au règne de Votre Majesté. Sans doute, l'arrêté royal créant le Régiment de Chasseurs Ardennais date-t-il de mars 1933, mais il ne s'agissait là que d'un simple changement de dénomination du 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne.

C'est en 1934 que la décision fut prise d'étaler les Chasseurs Ardennais le long de la frontière Est du Luxembourg, en plaçant à Arlon, Bastogne et Vielsalm des détachements qui devaient devenir des groupements, puis des régiments. C'est à cette année que remonte l'heureuse formule du recrutement régional, prévoyant que les unités de Chasseurs Ardennais seraient constituées par les militaires de la province de Luxembourg et des communes limitrophes des provinces de Liège et de Namur.

Pour tous les Chasseurs Ardennais, le véritable acte de naissance de leurs unités a été dressé, au cours de l'inoubliable prise d'armes qui eut lieu à la plaine de Waltzing, près d'Arlon, le 15 septembre 1934, et au cours de laquelle Votre Majesté remit leurs drapeaux aux trois détachements qui devaient, par la suite, constituer les trois régiments de bérets verts. Le trentième anniversaire de cette cérémonie fut commémoré avec éclat, l'an dernier, dans le chef-lieu du Luxembourg, berceau de nos unités.

Le discours que le Roi prononça à cette occasion demeure la charte, l'ordre de mission des Chasseurs Ardennais. Il n'est pas un seul d'entre eux, même dans les bataillons de l'armée actuelle, qui n'ait relu, entendu à diverses reprises, ce message dont a détaché surtout deux phrases:

« En vous attribuant un poste d'honneur à la frontière, disait le Roi, la Nation fonde sur vous les plus grands espoirs; vous les justifierez, je n'en doute pas, par votre esprit de discipline, votre habileté tactique, vos capacités manœuvrières et par l'ardeur à vous préparer à la lourde mission qui peut vous incomber. »

Et la péroraison:

« Je vous confie ces drapeaux, dont les destinées sont désormais liées aux vôtres. A vous d'en faire de glorieux emblèmes, car la gloire d'un drapeau est faite de la bravoure, de l'héroïsme et du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis. »

Sire,

Ce sont VOS Chasseurs Ardennais qui se présentent aujourd'hui devant Vous, plus de trente ans après que Votre Majesté les ait honorés d'une mission de confiance, vingt-cinq ans après la campagne de mai 1940 où, ils en ont conscience, ils se sont efforcés, avec cette ardeur tenace, avec cette générosité simple, avec ce sens du devoir qui est le propre de leur race fière, forte et fidèle, de justifier la confiance du Roi, leur chef, en s'acquittant courageusement, sans forfanterie mais glorieusement, de toutes les missions dont ils furent chargés, demeurant sans trêve ni repos au contact de l'ennemi, lui infligeant les pertes les plus lourdes, frappant dur, prêts à tous les sacrifices, appliquant fidèlement leur devise lapidaire: « Résiste et mords ».

Ce sont ceux de Bodange, où les quatre-vingts bérets verts du commandant Bricart, représentés ici par notre ami Autphenne, seul officier survivant, bloquèrent à la frontière, jusqu'au soir du 10 mai, la Ire Panzer Division du général Guderian, qui aurait dû parvenir à proximité de Sedan. Ce sont les soixante Chasseurs de Chabrehez, que représentent MM. Catin et Gaspar, qui tinrent en échec la 7e division blindée de Rommel, lequel dut intervenir personnellement dans cet âpre combat, et qui décerna aux Ardennais la qualification de « Grüne Wölfe ». Ce sont ceux de Bastogne, car il y eut un combat de Bastogne le 10 mai 1940, et les blindés de von Rundstedt l'éprouvèrent déjà alors; ceux de Perwez, de la Dendre; ceux qui, enfin, se sont accrochés à Vinkt, à Deynze, à Gotten, jusqu'à l'extrême minute. Leur régiment d'artillerie s'était, lui aussi, magnifiquement comporté au canal Albert.

Les mérites des Chasseurs Ardennais ont été reconnus dans six citations à l'Ordre du Jour de l'Armée, reprises dans ce livre édité à l'occasion de la commémoration de la remise des Drapeaux par Votre Majesté. Notre Commandant en chef a aussi témoigné de Sa haute appréciation et de Son estime en nous faisant l'exceptionnel honneur de nous remettre une palme de bronze, qui est fixée au pied du Monument national de Martelange, où veille, tous crocs hérissés, notre sanglier symbolique.

Les Chasseurs Ardennais ont payé un lourd tribut de leur dévouement au Roi et à la Patrie: environ 500 tués et plus de 2.000 blessés durant la campagne des dix-huit jours. Si l'on ajoute ceux qui sont morts dans les camps de prisonniers de guerre et de prisonniers politiques, ou qui sont tombés dans la résistance et les combats de la libération, on atteint certainement le chiffre d'un millier de morts. Et parmi eux précisément, deux des trois officiers qui, le 15 septembre 1934, présentaient à Votre Majesté les nouveaux drapeaux de nos unités: le commandant Bricart, héros de Bodange; le commandant Dhuren, qui fut de la promotion du Roi à l'École Royale Militaire et qui tomba glorieusement à Vinkt.

On a pu souvent se demander comment ces hommes simples et pacifiques que sont les Ardennais et les Gaumais ont su montrer l'exemple des plus belles vertus guerrières. Cela tient aux traits fondamentaux de leur race, appelée à vivre sur un sol ingrat, dans un climat rude, qui forment des caractères bien trempés; aux traditions d'honneur et de fidélité qui ne se sont jamais démenties; à l'acceptation d'une discipline sévère; à leur sens élevé du devoir et, aussi, à ce recrutement régional qui contribua largement à créer l'esprit Chasseur Ardennais.

Nous avons pensé que le témoignage le plus expressif de notre attachement, de notre fierté de Vous avoir servi, serait constitué par la reproduction en bronze de ce bas-relief qui représente précisément le point de départ des Chasseurs Ardennais : la remise de leurs drapeaux par Votre Majesté. Il est l'œuvre du sculpteur Demanet, qui a réalisé plusieurs monuments en l'honneur de la Dynastie. Madame Demanet a fait don de l'œuvre originale au Président de notre Fraternelle, et nous avons décidé de limiter sa reproduction à celle-ci et à celle offerte à la ville d'Arlon l'an dernier. Daigne Votre Majesté accepter ce modeste souvenir qui Lui rappellera la fidélité inébranlable de Ses Chasseurs Ardennais.

## La réponse de S.M. le Roi Léopold

Messieurs,

*Nous sommes particulièrement heureux, la Princesse et moi, de recevoir ici, chez nous, les représentants des Chasseurs Ardennais.*

*Nous avons été très émus en écoutant le si beau discours de votre Président, et c'est de tout cœur que nous l'en remercions.*

*Léopold I<sup>er</sup> déjà, et après lui tous les Membres de ma Famille, ont toujours éprouvé un grand attachement pour l'Ardenne ; aussi, est-ce toujours avec joie que je me retrouve au contact de ses populations fières, loyales et courageuses.*

*Ces belles qualités foncières ont trouvé leur plein épanouissement au sein des unités de Chasseurs Ardennais, favorisés par un idéal commun de défense du sol ancestral.*

*Lorsque je vous confiais vos drapeaux, le 15 septembre 1934, je vous ai dit la grandeur de la tâche qui, dès lors, vous était assignée. La gloire d'un drapeau, ajoutais-je, est faite de la bravoure, de l'héroïsme et du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis.*

*La confiance que la Nation mettait en vous, vous l'avez pleinement justifiée. Quand est venu le temps de l'épreuve, c'est jusqu'à la limite de vos forces que vous avez rempli votre mission de sacrifice. Il n'en faut d'autres preuves que le témoignage de vos frères d'armes, vos nombreuses distinctions honorifiques et la fierté avec laquelle vos successeurs continuent à porter le béret vert et à maintenir vos traditions.*

*C'est en toute sincérité que je vous dis : Messieurs les Chasseurs Ardennais, je suis fier de vous et je vous suis profondément reconnaissant de votre fidélité et de votre attachement.*

*Cette magnifique œuvre d'art, que vous avez voulu m'offrir, demeurera toujours pour moi le témoignage tangible des sentiments qui nous unissent.*

## Des droits, oui, mais aussi des devoirs.

J'ai suivi, voici quelques années, certains procès d'inciviques. De ces audiences, je suis sorti chaque fois écoeuré et triste à la fois. Écoeuré de la lâcheté ou de la vilénie des accusés ; triste de constater comment des hommes, des Belges, ont pu à ce point méconnaître leurs devoirs vis-à-vis de leur Patrie.

Ces spectacles navrants constituent une leçon pour le pays. Si la culpabilité des inciviques fut grande, bien des gens cependant devraient faire également leur « mea culpa ». Je songe ici aux dirigeants de tous ordres, aux autorités placées aux divers échelons de la hiérarchie sociale, morale, politique ou administrative.

Combien de parents ont connu la douleur de voir leur fils subir des mois ou des années de prison pour son activité délicate pendant la guerre ? Combien parmi eux n'avaient pas enseigné à leur enfant une notion suffisante de ses devoirs civiques et portent ainsi une part de responsabilité dans le sort qui fut le sien ?

Professeurs et instituteurs ont-ils exalté à suffisance le sentiment patriotique qui aimait tous ceux qui illustrèrent notre histoire nationale, marquant leur action d'un sillon éblouissant ? Ont-ils, eux aussi, commenté avec satisfaction de fervent communicative les pages glorieuses de notre histoire, et Dieu sait s'il y en a.

Aux officiers et sous-officiers revient, certes, la mission d'inculquer, à ceux qui leur sont confiés pour quelques mois, des notions de courage, de vaillance, d'ardeur patriotique, à l'exemple de tant de nos héros nationaux. Une petite causerie sur nos traditions militaires (notre armée a son histoire qui mérite d'être connue) est aussi utile de temps à autre qu'une inspection ou un dépaquetage.

Je me souviens encore des théories données par nos officiers et sous-officiers Chasseurs Ardennais : le sujet traité était parfois fort simple en soi mais ne manquait pas de grandeur : le rôle du soldat, le drapeau, la tenue, les fastes de notre armée. Nul de nos lecteurs ne peut prétendre que ces leçons n'aient pas porté leurs fruits : rappelons-nous 1940, voyez cette belle unité qui existe dans notre Fraternelle.

Une conférence sur la discipline ou la tenue, une causerie sur les traditions militaires, voire encore une visite au Musée de l'Armée sont aussi nécessaires que la traversée d'une rivière, qu'une théorie sur l'armement ou une séance de « drill » : les deux vont de pair. Les exercices physiques sont nécessaires, la formation technique est indispensable dans une armée moderne mais l'« âme » aussi a besoin de sa nourriture, car les armes seules ne peuvent vaincre.

Chasseurs Ardennais, il nous appartient de participer à cette formation par la parole et par l'exemple. Que nos enfants soient instruits non seulement des règles de la guerre ou de la tactique militaire mais également des raisons profondes qui doivent dicter notre conduite à l'égard du Pays. Il faut apprendre à servir... C'est l'âme d'un peuple qu'il faut façonner pour le préparer au dévouement, à la vaillance, au courage pour remplir les missions de sacrifice dont le pays peut avoir besoin dans des moments difficiles.

V. Robe.t.

## Les fastes des unités Chasseurs Ardennais de l'Armée nouvelle

Au 1 Ch. A.

Les cérémonies des fastes du 1<sup>er</sup> bataillon de Chasseurs Ardennais se sont déroulées à Spich, en Allemagne, les 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai, avec l'éclat qu'on leur connaît. Elles étaient accompagnées, cette année, de la remise de commandement du Corps.

Parmi les personnalités ayant participé aux festivités, on citera notamment le général-major Lucien Champion, ancien béret vert et premier sous-chef de l'Etat-Major général de l'armée., le général-major De Smidt, commandant la première division, le colonel Haas, commandant la septième brigade, le colonel Firmin Remienne, ancien chef de Corps et commandant militaire de la province de Luxembourg, les autres anciens commandants du 1 Ch. A., colonels Palmaers, Lalière et Goetghebur, M. Charles Simon, bourgmestre d'Arlon. La Fraternelle était représentée par le président national, le vice-président Piedboeuf, accompagné d'une délégation de la section de Liège, ainsi que par un groupe venu d'Arlon dont le porte-drapeau fédéral, le fidèle Thebérath.

Les parents de miliciens étaient là en grand nombre, et un programme particulier avait été élaboré à leur intention.

La musique des Forces de l'intérieur, stationnée à Arlon et dotée du béret vert, a contribué à la réussite des diverses manifestations.

L'hommage aux morts fut constitué par l'émouvante messe célébrée la nuit, face au monument seul illuminé. Au moment de l'élévation, les canons tonnent et surgissent les inscriptions lumineuses des citations du 10<sup>me</sup> de Ligne et du 1 Ch. A. Durant toute la cérémonie au pied du monument, immuable, un Chasseur Ardennais qui avait revêtu la tenue et l'équipement de 1940.

Le lendemain, la belle prise d'armes fut marquée de la remise du commandement par le lieutenant-colonel BEM Louis Godet, promu tout récemment colonel — proficiat ! — au lieutenant-colonel BEM Germain Jacques. Tous deux ont appartenu à nos unités avant 1940. Le 1 Ch. A. a été et reste dans les meilleures mains.

A rapporter aussi que notre ami le commandant Faron, qui, depuis de nombreuses années, était le porte-drapeau du bataillon, a cédé son poste, étant muté au commandement militaire du Luxembourg.

Des fleurs furent déposées solennellement au monument aux morts par le chef de Corps, le bourgmestre d'Arlon et le président national de la Fraternelle. Il y eut prestation de serment et reconnaissance de nouveaux officiers, remise de fourragères aux recrues, et enfin, défilé conduit par le nouveau chef de Corps. Une brillante réception clôtura la journée du 1<sup>er</sup> mai.

Au 20 A

Les fastes du 20 A ont eu lieu cette année en deux temps.

Dans un premier temps, le 20 A reçut les familles de ses miliciens au cours de deux journées appelées « Porte Ouverte ». Elles eurent lieu le week-end du 1<sup>er</sup> mai, une semaine avant les fastes proprement dits.

Le 20 A accueillit quelque cent cinquante parents et se consacra exclusivement, pendant quarante-huit heures, à l'information et à la distraction de ses invités.

Il y eut d'abord l'accueil du chef de Corps le soir de l'arrivée, en présence du cadre du bataillon qui fut présenté aux familles. Le chef de Corps insista sur le caractère innovateur de cette formule de la « porte ouverte » qui permet au cadre, mieux qu'à l'occasion des fastes, de s'occuper des familles des militaires et de promouvoir ainsi un rapprochement Armée - Nation si nécessaire au pays.

Le samedi matin, se déroula une prise d'armes au cours de laquelle les parents se virent présenter l'étendard et purent assister à la reconnaissance du lieutenant-colonel Schmitz et du major Lebeau dans leur nouveau grade. La cérémonie se termina par un défilé à pied.

Une exposition du matériel du bataillon, des jeux, des démonstrations de franchissement d'obstacles, un show moyenâgeux en plein air occupèrent pleinement l'après-midi.

Le souper dans le cadre militaire d'un bivouac en campagne, puis un bal à la cantine complétèrent cette journée.

Le dimanche matin, les familles eurent encore l'occasion de participer avec leurs enfants à une excursion qui devait les conduire aux bords du Mõhressee et du Sorpesee.

La semaine suivante, les cérémonies revêtirent un caractère plus solennel.

C'est par une messe aux morts du 20 A célébrée dans la chapelle du Quartier « Houthulst » que débütèrent dans le recueillement et le souvenir les fastes régimentaires.

La prise d'armes se déroula comme l'année précédente sur la place du Schutzenhof, à Werl. Des personnalités militaires belges et étrangères (américaines, allemandes, canadiennes) et civiles, honorant le 20 A de leur présence, avaient pris place dans la tribune. Un nombreux public civil suivit avec intérêt les évolutions de la troupe ainsi que l'imposant défilé motorisé qui clôtura la cérémonie.

Un vin d'honneur, suivi d'un lunch, attendait les invités au mess des officiers.

Enfin, l'album « Fastes 65 » se ferma sur l'image d'un bal où les tenues de gala des armées étrangères s'harmonisaient en couleurs avec les tenues bleues de nos officiers.

Ainsi, le 20 A poursuit-il un triple but dans l'organisation de ces cérémonies : une vivifiante rencontre Armée - Nation avec la visite des parents, des contacts fructueux avec des militaires étrangers et la population civile de la garnison et leurs autorités, enfin une manifestation tangible de l'esprit de corps.

C'est à Rencheux, petit bourg dominant la ville que sont casernés les gars du 3<sup>me</sup> bataillon des Chasseurs Ardennais, commandé depuis le 24 février 1964, par le lieutenant-colonel BEM Camus.

Vendredi 21 mai, le 3 Ch.A. célébrait ses fastes annuels dans le cadre d'un double anniversaire, mai 1940 et décembre 1944. La journée du samedi 22 mai revêtait cependant un éclat tout particulier en raison de l'inauguration d'un monument dédié à la 7<sup>me</sup> division blindée américaine qui dut livrer de durs combats contre les troupes allemandes lors de l'offensive des Ardennes.

Vendredi 21 mai 1965, sous un soleil éclatant, cérémonie au monument dédié à la mémoire du sergent-fourrier Ratz, dans l'enceinte même du camp de Rencheux.

A 15 h, hommage rendu aux soldats du 3 Ch.A. tués en mai 1940, dans les combats de Rochelival. Après que le staff eut fleuri le monument élevé à la mémoire de ces héros, les Chasseurs de 1965 défilent en ordre impeccable.

A 16 h 30, c'est au tour des héros de l'engagement de Chabrehez à recevoir les honneurs. Les « bérêts verts » défilent crânement à la mémoire de ceux qui ont tout donné pour que vive la Belgique.

A 21 h 30, à Vielsalm, à l'orée du parc communal, sous les frondaisons des grands arbres, un autel est dressé au pied du monument élevé aux Chasseurs Ardennais morts au champ d'honneur.

Dans la nuit, deux pelotons prennent position de chaque côté du monument, tandis que les autorités prennent place face à celui-ci.

A droite, le drapeau du bataillon et sa garde d'honneur ; à gauche, les drapeaux des fraternelles et associations patriotiques. La flamme du souvenir, allumée pour la circonstance, jette un éclat émouvant tandis que des faisceaux lumineux éclairent le feuillage, donnant ainsi une note bien « ardennaise », l'ombre des halliers...

C'est dans cette atmosphère de recueillement que commence l'office, aussi veillée d'armes, où dans le silence, rompu à plusieurs reprises par les salves des canons de la compagnie « Appui », s'élève l'appel des 184 Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie. La sonnerie « Aux morts » termine cette cérémonie.

Cette veillée revêt un caractère poignant, et il est impossible de ne pas commémorer avec le souvenir de ceux, compagnons d'armes ou inconnus, qui ont donné leur vie pour une cause sacrée — Salus Patriae, suprema Lex. Avec le poète, nous prions :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,  
ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie... »

Samedi 22 mai 1965, vers 10 h 30, les troupes prennent position le long de la rue du Vieux Marché.

En tête, la musique militaire américaine suivie de « Pompon », sanglier ombrageux et rouspéteur, mascotte du 3 Ch.A., avec sa garde personnelle, bien nécessaire. Ensuite, la délégation d'un régiment de fusiliers américains accompagnant les drapeaux de leur unité. Viennent ensuite le drapeau du 3 Ch.A., la musique des Forces de l'Intérieur et, pour terminer, les quatre compagnies de Chasseurs Ardennais.

Les personnalités prennent place dans la tribune

d'honneur. Des commandements brefs claquent tandis que les hommes rectifient leur position et que les clairons « ouvrent le ban ».

Nous notons la présence du général-major Boussemaere, commandant les Forces de défense de l'Intérieur, des généraux Gheysen et Wagner, du représentant de l'Ambassadeur des Etats-Unis et, enfin, le héros du jour, le général Bruce Clark, commandant la 7<sup>me</sup> division blindée U.S. durant la bataille des Ardennes, unité qui couvrait la région de Vielsalm, cette dernière bourgade étant sous le commandement du général Robert W. Hasbrouck à qui le monument est élevé, le square portant désormais le nom du général Bruce Clark.

A 11 h, le Colonel BEM Camus, chef de Corps, prend la parole. En termes clairs, tantôt en français, tantôt en allemand et en anglais, il remercie les personnalités présentes. Il fait l'historique de la bataille et justifie la dérogation apportée à la tradition des fastes par le sang belge et américain versé pour la défense de ce coin de terre que sont nos Ardennes. Il termine en évoquant la personnalité du général Bruce Clark et en faisant l'apologie de l'OTAN, « du coude à coude fraternel entre les armées au sein de cet organisme ».

M. Bernard, professeur à l'Ecole Royale Militaire, développe l'histoire détaillée de la sanglante et dure bataille des Ardennes et du rôle important joué par la 7<sup>me</sup> division blindée américaine.

Le représentant de l'Ambassadeur des Etats-Unis remercie les promoteurs de cette initiative.

Le monument est alors découvert et, à la demande du général Bruce Clark, les aumôniers belge et américain des trois cultes : catholique, protestant et israélite, prient pour les deux mille tués de la division américaine.

Des fleurs sont déposées par les généraux Bruce Clark et Boussemaere, le bourgmestre de Vielsalm et le président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Les hymnes nationaux américain et belge ainsi que les remerciements du général Bruce Clark terminent cette première partie de la cérémonie.

Après quelques airs « made in U.S. » exécutés par la musique américaine, celle-ci se retire et c'est alors le défilé des troupes, présentées par le colonel BEM Camus. En tête, le drapeau des Etats-Unis et la délégation de fusiliers, suivis du drapeau du 3<sup>me</sup> bataillon précédant les quatre compagnies de Chasseurs Ardennais tandis que la clique des Forces de l'Intérieur joue la marche bien connue de ce régiment. L'allure martiale et la tenue impeccable des jeunes Chasseurs font la fierté et l'admiration de chacun.

Vraiment, ils ne le cèdent en rien à nos alliés américains et sont dignes des anciens...

La journée s'achève dans une ambiance de fête : lunch pour les autorités, dîner à la caserne et visite de celle-ci pour les parents des Chasseurs.

A 16 h, dans le parc communal, un concert est donné par les musiques U.S. et belge... Du show américain au classique de la vieille Europe, avec pour finale, tous cuivres dehors, une marche des Chasseurs Ardennais suivie du très émouvant chant de l'« Au Revoir ».

Le succès de ces journées, nous le devons sans nul doute, au bataillon du 3 Ch.A., et principalement à son chef, le colonel BEM Camus, et à son staff qui, avec une rare maîtrise, dirigèrent la préparation de ces festivités.

L'armée peut être fière d'une telle unité. J.P.

## Notre pèlerinage à Vinkt, Gottem et Courtrai

Pour la dix-neuvième fois, les anciens Bérêts verts vont en pèlerinage en ces lieux, témoins de leur bravoure et de leurs sacrifices, là même où, grâce à leur ténacité, une page glorieuse a été ajoutée à l'histoire de notre pays.

20 juin 1965! Dès 7 h du matin, place de la Monnaie deux cars sont prêts à accueillir les anciens qui ont voulu être du voyage. Aux Bruxellois viennent se joindre ceux de Wallonie. Même notre grand ami Burnay, venu tout spécialement de France, était des nôtres!

Une soixantaine de Bérêts verts, une vingtaine d'épouses et d'amis sont là pour aller, sous la conduite du président national A. Hubert et du colonel BEM Borgniet, rendre hommage aux camarades de combat et aux victimes civiles de Vinkt et de Gottem qui reposent à jamais dans ces villages de Flandre où les Bérêts verts se sont couverts de gloire.

Nos sections sont presque toutes représentées. Certains participants étaient en route depuis 4 h du matin!

Le car roule à bonne allure. A Deinze, nous buvons une tasse de café, selon une habitude déjà bien établie.

A 9 h, nous sommes à Vinkt. Les drapeaux flottent aux façades des maisons. Le bourgmestre nous accueille à l'entrée du village. « Mes amis wallons, dira-t-il, soyez les bienvenus dans ma commune ; vous êtes ici chez vous! » Les anciens combattants de 1914-18, ceux de 1940-45, les enfants des écoles, la fanfare locale sont réunis pour nous recevoir.

Quelle chaleur émane de ce bon peuple flamand! Quelle cordiale fraternité règne aussitôt entre nous!

Le cortège se dirige vers l'église où Flamands et Wallons, dans une communauté de pensée, mêleront leurs prières. Quelles que soient les convictions religieuses personnelles, chacun s'agenouille ; les yeux sont fixés sur l'autel. En cet instant reviennent à l'esprit les souvenirs d'il y a vingt-cinq ans...

La cérémonie religieuse s'achève par la procession à laquelle participent tous les Chasseurs Ardennais. Quatre Bérêts verts portent le dais. Au cimetière, devant les tombes qui s'alignent sur la pelouse d'honneur, un hommage est rendu à ceux qui sont morts pour la patrie. Voici l'appel des morts. Que le martyrologe est long, hélas! Avec des sentiments d'émotion intense, anciens et jeunes, Flamands et Wallons se recueillent devant ces humbles croix qu'entourent les enfants et sur lesquelles flottent, dans le silence, le tissu aux trois couleurs de nos drapeaux. Il y eut des larmes bien près des paupières! Mon cher camarade Burnay, vous n'étiez pas seul à être ému devant cette démonstration d'union où Wallons et Flamands communiaient dans la même ferveur.

Le discours que fait le bourgmestre, qui prêche l'union entre les Belges, est vraiment émouvant. Notre Président y répond, traduisant parfaitement ce que tous nous ressentons.

Le cortège se dirige ensuite vers les tombes des martyrs civils de 1940. Le président rend un respectueux hommage à ces victimes sans défense, tombées sous les coups des envahisseurs. Il dépose des fleurs sur leurs tombes.

Devant le monument aux morts de la guerre 1914-18, une fois encore, est fait le long et émouvant appel par un ancien de 1914 et un Chasseur Ardennais de 1940.

Ces pieux hommages rendus, un banquet fraternel réunit tous les participants. L'apéritif est offert par l'Administration communale. Le président prend encore la parole pendant le repas. La plus parfaite cordialité règne tout au long du déjeuner.

L'heure du départ est venue et réciproquement sont exprimés les vœux de se revoir l'an prochain.

Gottem nous attendait. Dès notre arrivée, nous y rencontrons la même sympathie et le même chaleureux accueil. Nous sommes reçus par M. le bourgmestre, le Collège échevinal et M. le Curé et aussitôt le cortège se dirige vers le cimetière. Les participants connaissent à Gottem les mêmes émotions qu'à Vinkt. Nous restons tous figés, étreints par une poignante émotion, devant cette croix sous laquelle dort pour l'éternité notre Chasseur Ardennais Inconnu.

Après que le prêtre eut dit la prière des défunts, le président national prononce son allocution.

Dans sa réponse, le bourgmestre de Gottem dit notamment :

« Nos pensées et nos sentiments les plus sincères vont aux héros qui tombés en ces lieux, qui ont tout donné pour que nous vivions à présent dans la paix.

» En 1940, à Gottem, le sang wallon et le sang flamand se sont mêlés dans une commune offrande. Jamais cela ne pourra tomber dans l'oubli.

» Cette manifestation d'aujourd'hui matérialise en même temps le rapprochement entre Wallons et Flamands, rapprochement qui n'était pas vain en cette période troublée de mai 1940.

» Ces fleurs que nous déposons à présent sont un témoignage de reconnaissance et de camaraderie de la population de Gottem envers nos véritables frères wallons ».

Après avoir bu le verre de l'amitié, le car nous emporte, cette fois, vers Courtrai où une magnifique couronne est déposée au pied du monument de la Lys.

La journée s'avance. L'heure du retour est venue. Nous éprouvons la douce satisfaction de n'avoir pas été des ingrats. Nos chers amis, qui depuis vingt-cinq ans reposent côte à côte dans ces petits villages de Flandre resteront à jamais présents dans nos pensées. C'est pourquoi nous comptons, lors de notre vingtième pèlerinage l'an prochain, sur la présence de toutes nos sections indistinctement.

V.R.



# COUPS DE BOUTOIR

## REGRETTABLE DECISION

Le service du Grand Maréchal de la Cour vient de faire savoir aux grandes associations patriotiques que la représentation du Roi aux cérémonies qu'elles organisent n'est plus envisagée que tous les cinq ans ou à l'occasion d'un anniversaire important. Il souhaite que les messes organisées à la mémoire des morts des différents groupements soient célébrées le 17 février en même temps que celle célébrée annuellement à la mémoire des membres de la Famille Royale. Dans le même ordre d'idées, il estime souhaitable, en vue de resserrer les liens entre les Anciens Combattants et les unités de l'active, que plutôt que de solliciter une représentation royale à leur cérémonie annuelle, on célèbre en commun la « Journée de l'Armée ».

Nous comprenons très bien que les requêtes en vue d'obtenir la représentation royale aux cérémonies organisées par les différentes associations étant nombreuses, il devient de plus en plus difficile de toujours y réserver une suite favorable, mais il y a certainement une autre solution que celle vraiment trop radicale qui consiste à ne plus donner satisfaction que tous les cinq ans et à ne plus célébrer qu'une seule messe à Bruxelles et une cérémonie (à Bruxelles aussi ?).

Il n'est pas indispensable, semble-t-il, que le représentant du Roi soit toujours un aide de camp ou un officier d'ordonnance ? Ne serait-ce que dans les multiples services de la caserne Dailly, à Bruxelles, il y a de nombreux officiers qui pourraient être chargés de ces missions.

Serait-il possible que les responsables de cette malheureuse décision ne se soient pas rendus compte de la pénible impression qu'elle allait provoquer dans le monde anciens combattants ? En tant qu'ancien de 1914-18, j'ajouterais « surtout parmi les survivants de la première guerre » dont l'âge moyen se situe aux environs de 73 ans.

## CONQUETE DE LA LUNE

Combien de milliards va-t-on encore dépenser, combien de vies va-t-on encore risquer, pour en arriver à pouvoir dire : j'ai été le premier. Et puis ? A quoi cela servira-t-il ? Une simple question de prestige ; alors que l'on pourrait faire tant de choses intéressantes dans le monde avec tout cet argent et toutes ces énergies.

## UN EXEMPLE A SUIVRE

C'est en Suède que le niveau de vie est le plus élevé après les Etats-Unis. Ce pays a à sa tête un gouvernement socialiste mais qui n'a garde de vouloir nationaliser quoi que ce soit : il s'est rendu compte depuis longtemps que toute entreprise nationalisée périclite immédiatement.

## P.T.T.

Un bulletin adressé au 356, chaussée d'Alsemberg, est revenu avec la mention « inconnu au 856 », un autre a fait retour parce que l'adresse portait n° 26 au lieu de 16. Anciennement, cela ne se serait jamais produit ; les facteurs connaissaient leurs « clients ». On pouvait même se contenter d'indiquer la rue, sans numéro. Il est vrai qu'aujourd'hui, ce sont constamment des nouveaux.

Dernièrement, j'ai aperçu, dans notre secteur, un jeune facteur dont l'abondante toison couvrait le front, les oreilles et le col de la tunique. Je suis décidé à adresser une protestation au percepteur si cet émule des « Beatles » se représente : je ne désire pas qu'avec notre courrier, il nous apporte des poux. Sans compter qu'il doit éprouver de la peine à lire les adresses...

## BOURRAGE DE CRANE

A l'occasion du pèlerinage à la nouvelle Tour de l'Yser (combien nous a-t-elle coûté ?), les flamingants ont tenu à préciser qu'elle commémorait le martyre des soldats qui ont été opprimés par les francophones pendant leur séjour sous les drapeaux en 14-18... Les organisateurs pronazis, qui réclament toujours la libération des derniers « martyrs » inciviques emprisonnés, ont organisé une exposition-souvenir en hommage au traître Borms qui avait été condamné à mort en 14-18 et grâcié, condamné à mort et exécuté en 40-45. Chaque année, on conduit à ces honteuses manifestations des enfants de patronages : c'est ainsi qu'au nord de la frontière linguistique certains entendent la formation civique et patriotique de la jeunesse.

C'est probablement parmi les éliaciens qui, il y a quelques années, assistaient à ces manifestations que l'on recrute aujourd'hui les membres des milices de la Volksunie ? Pour tenir ces troupes constamment en haleine et exalter leur agressivité, on diffuse sans cesse des nouvelles tendancieuses ou fausses. Avant de les envoyer dans les Fourons, on leur avait dit que ces communes

étaient terre flamande, que leurs habitants étaient des Flamands 100 % mais que les parents sont obligés d'y envoyer leurs enfants dans des écoles francophones. C'est ainsi que ces vaillants communiens sont partis à l'assaut d'une école de Remersdael occupée par une institutrice et des petits enfants, Remersdael où il n'y a pas un seul enfant flamand ! Obligés à une fuite peu glorieuse devant les habitants accourus armés de bâtons et de fourches, ils y sont retournés quelques jours plus tard, mais la nuit cette fois, et sont passés rapidement dans trois localités où ils ont jeté des pierres et des récipients remplis de goudron au travers des fenêtres des écoles.

Enfin, le plus flagrant exemple de bourrage de crâne se fait à l'occasion de la bataille de Courtrai ou de Groeningen. Dans un but que nous devinons et à une époque que nous ne pourrions déterminer, on a créé le mythe de cette bataille que l'on appelle la bataille des Eperons d'Or qui aurait été remportée par une poignée de communiens flamands sur une puissante armée française. Des récits romanesques nous montrent les communiens s'agenouillant pour baiser la terre flamande qu'ils allaient arroser de leur sang, puis bondissant d'un élan irrésistible sur l'ennemi qu'ils allaient exterminer. Malheureusement, la réalité est sensiblement différente. L'armée qui était massée dans la plaine de Courtrai, le 11 juillet 1302, était composée de Flamands, bien sûr, mais aussi de nombreux Brabançons, de Namurois et de Hennuyers. L'aile droite était commandée par Gui de Namur, un héros d'une grande vaillance dont le courage allait décider de l'issue de la bataille, l'aile gauche par Guillaume de Juliers, ex-archidiacre de Liège. Il y avait aussi Jean de Namur, frère de Gui, qui avait amené un renfort de 1.300 hommes, ainsi que Jean de Renesse, Ferrand, etc. Un chroniqueur flamand de l'époque, Louis van Velthem écrit : « A certain moment, les Flamands furent pris de panique et s'en allèrent furtivement du champ de bataille en y abandonnant leurs armes. Les uns entrèrent dans la ville, les autres gagnèrent la Lys dans l'intention de la traverser à la nage ». Gui de Namur tint bon, bien qu'à un moment donné il n'avait plus guère que 500 hommes autour de lui. Par son exemple et ses exhortations, avec l'aide de Renesse, Ferrand et d'autres qui ramenèrent les fuyards au combat, Flamands et Wallons remportèrent la victoire. Van Velthem termine en disant : « Pourtant si messire Gui n'était pas resté à son poste, la situation aurait été moins avantageuse. Louons son intrépidité : c'est elle qui sauva l'honneur de la Flandre ».

## ABSENTEISME DEJA

Depuis le 23 mai, nous avons de nouvelles équipes de sénateurs et de députés. Peu de temps après les élections, ils ont dû se réunir pour voter la confiance au nouveau gouvernement et déjà il y avait des absents. C'est la seule fois que les Chambres se sont réunies et il en a été ainsi jusqu'au deuxième mardi de novembre : cela fait cinq mois et demi de vacances payées. Comme début dans la carrière, ce n'est pas mal.

## UN COMBLE

Lu à la vitrine d'un magasin, à Bruges (cité non touristique où le flamand seul peut être utilisé) : « on accepte l'argent français ».

## JUSTICE IMMANENTE

Ce sont les partis qui ont composé le gouvernement précédent qui vont devoir se débrouiller avec les incidences catastrophiques sur nos finances des lois qu'ils ont votées et payer les conséquences des gaspillages insensés des années 61 à 64.

## IMPOTS NOUVEAUX

Un journal marxiste flamand a écrit : « il n'est pas normal que dans un pays où les gens vivent bien, l'Etat soit toujours à l'étroit. Il faut lui donner les moyens de sa politique, et s'il faut de l'argent il faut le prendre là où il est ». Il admet en principe, la création de nouveaux impôts et que nous soyons l'objet d'une nouvelle saignée, mais à condition que l'on prenne l'argent du bourgeois et pas de ses syndicalistes. C'est pourquoi ce que l'on fera de cet argent lui est parfaitement indifférent et c'est pourquoi il ne parle même pas d'éventuelles économies et n'exprime même pas le désir de voir cesser les honteux gaspillages auxquels nous assistons depuis quatre ans.

## COMMUNISME

Une caractéristique du communisme, c'est l'égoïsme : c'est ainsi qu'ils ont créé leur rideau de fer pour empêcher que n'allions profiter de leur paradis et bénéficier de tout ce qu'ils ont imaginé pour le bien-être des leurs.

## C.E.C.A.

En un an dans cet organisme de création récente, le poste « Pensions » a plus que doublé : il s'élève à 30 millions. On en est donc déjà à payer des pensions à des fonctionnaires ou à des veuves pour des gens qui n'en ont fait partie que pendant un an ou deux avec de planétaires appointements. Il serait urgent de faire voter une loi stipulant que les candidats à ces postes doivent être jeunes et bien portants, exempts de bronchites, troubles cardiaques, etc., ce qui n'est probablement pas le cas des sexagénaires et septuagénaires qui en fin de carrière vont y occuper des fonctions.

## GASPILLAGE

En quatre ans, par rapport à 1960, le grand gouvernement Lefèvre a bénéficié de 111,4 milliards de plus-values fiscales. Etant donné que malgré cela, dans la même période, la dette publique a augmenté de 70 milliards, ce qui fait un total de 181,4 milliards, on a donc dépensé un supplément de 45 milliards par an, et nous sommes au bord de la faillite.

## RENOUVELLERA, RENOUVELLERA PAS...

La Belgique devait renouveler fin juin son adhésion à

la juridiction de la Cour Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et rien n'a encore été fait. Quand, il y a quelques années, la Cour de Strasbourg jugea incompatibles avec le respect des droits de l'homme certaines dispositions pénales frappant l'incivisme, la Belgique s'inclina... Evidemment, les flamingants n'avaient garde de protester.

Mais aujourd'hui que certains Belges ont introduit un recours contre les lois linguistiques qu'ils jugent attentatoires à leur liberté et que la Cour de Strasbourg pourrait leur donner raison, le nouveau gouvernement tout

comme l'ancien hésite. Il voudrait donner satisfaction aux flamingants dont il a peur, mais cela ne servirait à rien pour le moment car les recours ont été introduits alors que notre adhésion avait toujours cours. Il se pourrait donc que la Cour de Strasbourg donne raison à certains requérants, et on estime probablement que l'on serait en meilleure position pour ne pas en tenir compte si la Belgique ne renouvelait pas son adhésion. Mais même si l'on décide de le faire, nous n'aurons certes pas à être fiers du fait que l'on ait hésité si longtemps.

## La vie de la Fraternelle

### Soutien du bulletin

Merci à la section de Neufchâteau qui nous a fait parvenir, pour le soutien du bulletin, une somme de 200 F prélevée sur les bénéfices du bal qu'elle a organisé le 29 août.

#### Autres versements :

Bravo pour les scouts l'Anvers ! P. Thébérath ... 50 F  
 Hommage à notre président national. V.R. .... 50 F  
 Jeune Chasseur Ardennais et fils de Croix de  
 Guerre 1940. M. Mouzon ..... 50 F  
 Grand merci.

### Documentation

Nous invitons vivement nos membres à lire attentivement les articles qui paraissent dans l'organe de l'UFAC 1940-45 « Belgique d'abord » et qui ont trait aux droits des combattants.

Pour tous renseignements, s'adresser à notre administrateur à l'UFAC, le colonel BEM Jean Borgniet, 121, avenue du Kouter, Bruxelles 16. Joindre un timbre pour la réponse, s.v.pl.

### Carnet rose

— Notre président et Mme Hubert nous ont fait part du mariage de leur fille Nicole avec M. Charles-Edouard Henrion, docteur en droit.

— Mlle Gabrielle Lemaire, fille du président de la section de Houffalize, a épousé M. Michel Grignard.

Nous adressons aux jeunes époux nos vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

### Nécrologie

M. Joseph Lundy, président de la Fraternelle du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne et membre du Conseil d'Administration de l'UFAC 1914-18, est décédé le 31 mai. Nous présentons à Mme Lundy l'expression de nos vives condoléances.

### Aux anciens du bataillon moto

La famille du lieutenant Raymond Gérard, tombé le 24 mai 1940 à Ooycke, serait heureuse de voir un ancien du bataillon lui prêter une photographie du lieutenant es tenue, afin de pouvoir la faire reproduire. S'adresser au commandant e.r. Pohari, 8, rue Clabois, à Soignies.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fraternelle s'est réuni le 27 juin, à Namur. Il a expédié un certain nombre d'affaires administratives courantes et s'est occupé de l'ordonnance de ses travaux futurs, de l'organisation des assemblées générales, du monument de Martelange, du projet de monument à Vinkt, etc.

### Importante réunion de la Fraternelle à Libramont

A l'initiative du président national, les membres du Conseil d'administration et les présidents de section ont tenu, le dimanche 10 octobre, à Libramont, toute une journée de travail qui avait pour objet de faire le point de l'ensemble des problèmes de la Fraternelle. A quelques exceptions près, toutes les sections étaient représentées. Les participants étaient les porte-parole de plus de 90 p.c. des effectifs de notre association.

On a examiné tout particulièrement, de façon approfondie, la situation des sections et les moyens de revigorer celles qui de ploient actuellement peu d'activité, de même que d'en créer ou recréer de nouvelles.

Les structures de la Fraternelle, la composition de son Conseil d'administration, son organisation administrative, certains points des statuts, l'équilibre budgétaire, la mobilisation de nouvelles ressources, le recrutement, l'amicalité des jeunes, la parution régulière du bulletin, l'assemblée générale qui aura lieu à Virton au printemps prochain figureront notamment parmi les autres questions sur lesquelles ont porté les échanges de vues.

En résumé, réunion très fructueuse et utile. On doit des remerciements aux dirigeants qui ont bien voulu consacrer tout un dimanche ensoleillé à se soucier de l'avenir de la Fraternelles.

### Section de Vielsalm

On sait que la section de Vielsalm est devenue la plus nombreuse de la Fraternelle, atteignant presque le chiffre de six cents membres ; elle le doit à un comité particulièrement dynamique.

Le nouveau président national s'étant rendu la capitale du pays de la Salm pour assister à la remise du commandement de Corps, M. Catin, président de la section, avait pris l'initiative de convoquer son comité et d'autres membres, de manière à leur permettre

de prendre contact avec le président. Plusieurs camarades de la section de Houffalize, dont le président André et le secrétaire-trésorier Ricaille, avaient eu l'amabilité de se joindre à leurs amis de Vielsalm.

La réunion fut continuée par un dîner en commun, ce qui permit, faut-il le dire, des entretiens intéressants et pleins de cordialité.

### Section de Florenville

Une réunion d'anciens Chasseurs Ardennais s'est tenue à Florenville, le 28 septembre, à l'intervention du président de la section régionale de la Fraternelle, M. François, et du bourgmestre, M. Théodore, et ce, en présence du président national. Elle avait pour but de relancer cette section qui fut si florissante au temps du Service Social du Chasseur Ardennais, sous la direction de notre regretté camarade Georges Quintot.

Un nouveau comité provisoire, présidé par M. François, a été constitué. Il comprend comme secrétaire M. Joseph Jacques, et comme trésorier M. Marcel Jacques. Des délégués de communes seront désignés et le bourgmestre Théodore patronnera et encouragera les efforts. Objectifs : recrutement, réunion des moyens pour acquérir un drapeau, de manière, si possible, à ce que la cérémonie de remise ait lieu en 1966 avec l'assemblée générale de la Fraternelle.

### Section de Neufchâteau

L'assemblée générale de la section s'est tenue à Neufchâteau, le 25 juin 1965, dans une des salles de la Maison Bourgeoise complaisamment mise à sa disposition par l'Administration communale de la ville.

Après que le président de la section eut évoqué le souvenir des Chasseurs Ardennais tombés au champ d'honneur et du regretté président national, le colonel Mathen, à la mémoire desquels fut observée une minute de silence, rapport fut fait sur l'activité de la section au cours des exercices précédents : participation, en 1964, (délégation et drapeau) à l'assemblée générale d'Arion le 19 avril ; à la journée de l'Infanterie à Bruxelles le 10 mai ; au pèlerinage annuel à Gotten, Vinkt et Courtrai ; à la magnifique journée du 20 septembre à Arion ; à l'hommage aux anciens de 1914 à Bruxelles le 4 octobre ; à diverses manifestations régionales (Rossignol, Neufchâteau, etc.) ; participation en 1965 à l'assemblée générale du 24 avril à Bruxelles et aux cérémonies du lendemain ; à la manifestation du 2 mai au Soldat Inconnu ; à celle du 10 mai à Bodange ; au pèlerinage de la Lys, le 20 juin dernier.

Le Président établit la situation actuelle de la section et déplore que certaines communes, des treize qui constituent son rayon d'action, brillent (!) par leur absence et ne comptent plus aucun membre inscrit à la Fraternelle ; actuellement, la section se réduit à 106 membres dont 95 sont, pour l'exercice 1965, en règle de cotisation. Parlant de la situation financière, le président signale que des secours pour les sommes de 4.500 F furent octroyés par la section en 1962-1963 et de 2.700 F en 1964. Il est alors décidé, pour alimenter la caisse de secours, d'organiser prochainement une soirée dansante.

Commentant les diverses décisions prises par l'assemblée générale du 24 avril, le président parle notamment du Statut de la Reconnaissance nationale, de la carte des Etats de service de la guerre 40-45, de la Médaille du Militaire Combattants de 40-45, etc.

La cotisation pour le prochain exercice est fixée à 40 F minimum, les membres étant invités à donner davantage.

Après qu'un pressant appel fut adressé à tous pour fournir un effort de recrutement, la séance fut levée, le comité sortant ayant été réélu à l'unanimité.

Signalons qu'au cours de la réunion un vibrant hommage fut rendu au nouveau président de la Fraternelle, dont certains pas après du message, publié dans le bulletin n° 63, furent lus et commentés par le président.

### Section de Houffalize

#### NECROLOGIE

Deux nouveaux deuils ont encore frappé la section : Marcel Gérardin, de Mont-Houffalize, et Marcel Wathélet, de Houffalize, ne sont plus. Ce sont deux belles figures que nous ne verrons plus à nos petites réunions, deux membres parmi les plus anciens de la Fraternelles.

A leurs familles vont nos sincères condoléances et notre sympathie.

#### AVIS

Bientôt, nous espérons avoir une représentation théâtrale au profit de notre caisse d'entraide. Qu'on se le dise, et que ce jour-là on vienne nombreux avec amis et connaissances.

### Section du Brabant

#### PELERINAGE A VINKT - GOTTEM

Ce pieux voyage a eu lieu cette année le 20 juin dernier. Il a rassemblé une quarantaine de membres qui se sont recueillis dans le souvenir de nos membres aux cimetières de Vinkt et Gotten.

Domage qu'un si petit nombre de membres seulement répondent à notre appel...

#### RAPPEL DU 4 Ch.A. AU CAMP DE BEVERLO

Le chef de Corps de ce régiment de Ch.A. rappelle à bien voulu nous inviter à la cérémonie de présentation du drapeau aux rappelés. Une douzaine de membres sont allés en délégation à Beverlo, le 3 octobre 1965, répondant à l'appel du colonel Duvivier.

#### DIRECTION DES FETES

Notre jeune ami Jean Temmerman a bien voulu accepter la direction provisoire du Comité des Fêtes.

#### DISTINCTIONS HONORIFIQUES

— Jules Savinien a reçu la Médaille franco-britannique pour services rendus aux alliés.

— Félix Renaud, héros de Bodange, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, au titre de grand mutilé de guerre. Nos félicitations.

#### CARNET ROSE

Nous ont fait part de leur mariage :

— Mile Nicole Hubert et M. Charles-Edouard Henrion.

— Mile Dany Glaude et M. Jacques Graitson.

— Mile Marcelle Peremans et M. Alain Mahy.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

#### NECROLOGIE

— M. Georges Grévisse, membre effectif.

— Mme Alice Decoster, mère de notre membre Félix Renaud.

— Mme Lucie Habay.

Nous présentons aux familles éprouvées, nos condoléances émuës.

#### DIVERS

— Notre prochain grand bal de la Hure aura lieu dans les salons du Club Prince Baudouin, le samedi 12 mars 1966.

— Il nous revient que les travaux d'aménagement de la Place des Chasseurs Ardennais, à Schaarbeck, seront bientôt commençés et... finis. Enfin !

## Distinctions honorifiques à des dirigeants méritants

### ORDRES NATIONAUX

Dans le cadre du mouvement quinquennal prévu pour les dirigeants d'associations patriotiques, trois de nos camarades viennent d'être honorés d'une distinction honorifique dans les Ordres nationaux. Ont été promus Chevalier de l'Ordre de Léopold II : MM. P. Durou, secrétaire de la section de Liège, et V. Lefebvre, trésorier de la section de Bastogne. Médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II : M. E. Goose, trésorier de la section de Vielsalm.

### MEDAILLE DE L'IFAC 1940-1945

D'autre part, l'IFAC 1940-1945 a décerné les médailles de reconnaissance suivantes à des dirigeants de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais :

### Médaille de bronze (10 ans de présence effective)

MM. G. Fraipont (Vielsalm), J. Jacques (Vielsalm), Ch. Labiaux (Vielsalm), G. Masson (Vielsalm), E. Micha (Vielsalm), G. Remacle (Vielsalm), Albert Roblain (Neufchâteau), J. Wagneur (Vielsalm).

## Un nouveau chef de Corps au 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais

Une belle cérémonie s'est déroulée à Vielsalm, le 27 août, à l'occasion de la remise de commandement du 3<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs Ardennais par le lieutenant-colonel BEM Camus au lieutenant-colonel Borboux. De nombreuses personnalités y assistaient, parmi lesquelles le lieutenant général Boussemaere, aide de camp du Roi et commandant les Forces de l'Intérieur, le général Gheysen, commandant la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire, le colonel Remience, commandant militaire de la province de Luxembourg, M. Lion, commissaire d'arrondissement, représentant le Gouverneur et le colonel BEM Legrand, commandant de brigade. Représentaient la Fraternelle le président national, le vice-président Piedboeuf, nos amis Catin et André, présidents des sections de Vielsalm et Houffalize, ainsi que des délégations de ces deux sections.

Dans son allocution d'adieu, le colonel Camus rappela notamment la part prise par un certain nombre de volontaires du bataillon dans les opérations de Stanleyville.

Le nouveau chef de Corps du 3 Ch.A. appartient à cette unité depuis 1952. Il en a commandé successivement la première compagnie et la compagnie d'appui, avant de devenir S3 et commandant en second du bataillon. C'est le colonel Borboux qui, en 1960, commandait la compagnie de marche du 3 Ch.A. qui fut envoyée en Afrique. Nous souhaitons plein succès au nouveau chef de Corps.

La cérémonie eût été réussie en tous points si la mascotte du bataillon, « Pompon », n'avait fait des siennes, manifestant une humeur massacrante et refusant même de prendre part au défilé.

## Au 4 Ch. A. reconstitué

Le 4<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais a été officiellement reconstitué, il y a quelques semaines, sous la forme d'un bataillon en rappel faisant partie de la 8<sup>e</sup> brigade. Une belle cérémonie s'est tenue à Bourg-

### Médaille d'argent (15 ans de présence effective)

MM. L. André (Vielsalm), F. Bouche (Erezée), R. Clausse (Etalle), M. Collard (Liège), J. Crombez (Arlon), M. Darche (Arlon), R. Debière (Arlon), A. Dechambre (Arlon), E. Dejaive (Huy), B. Delhalle (Vielsalm), J. Dumont (Vielsalm), G. Eppe (Etalle), R. Legat (Arlon), R. Lepage (Etalle), A. Léonard (Vielsalm), G. Mullenlaerts (Vielsalm), Ph. Pay (Arlon), R. Piedboeuf (Liège), L. Postal (Etalle), Alexis Roblain (Neufchâteau), M. Strobbe (Arlon), C. Wéron (Arlon).

### Barrette sur médaille d'argent

MM. A. Balheur (Neufchâteau), G. Bodson (Brabant), J. Borgniet (Brabant), F. Crochet (Arlon), J. Didier (Bastogne), L. Grisart (Brabant), L. Helmbacker (Brabant), A. Hubert (Brabant), F. Lenoir (Vielsalm), P. Raemdonck (Arlon), A. Renson (Brabant), R. Reuter (Arlon), V. Robert (Brabant), Ch. Roegiers (Brabant), Fr. Schrantz (Vielsalm), P. Sevenants (Brabant), P. Thébérath (Arlon), E. Wauters (Brabant).

A tous ces dévoués qui se sont vu décerner des distinctions bien méritées vont nos cordiales félicitations.

Léopold, le dimanche 3 octobre, marquée par une prise d'armes durant laquelle la nouvelle unité se vit remettre son drapeau. Une délégation d'une quinzaine de membres du Brabant, conduite par le secrétaire national, prit part aux cérémonies ; elle fut reçue à l'entrée du camp de Beverlo par le major Siquet qui fut, durant toute la journée, un véritable ange gardien pour nos représentants. Le colonel Duvivier, chef de Corps, les invita à déjeuner, puis le major Siquet leur fit visiter le camp de Beverlo.

Après la prise d'armes et le défilé, notre délégation fut accueillie au mess des officiers par le chef de Corps qui prononça une allocution à la gloire des bérets verts de 1940 et remercia, en termes chaleureux, la délégation pour sa présence. Le colonel remit au secrétaire national un magnifique sanglier, réplique de celui du monument de Martelange. Notre ami Robert remercia au nom du Conseil d'administration de la Fraternelle, se réjouissant de constater que l'esprit Chasseurs Ardennais est maintenu magnifiquement dans les unités de bérets verts de l'armée actuelle.

## Béret vert

Les officiers et sous-officiers des unités Chasseurs Ardennais de l'armée actuelle n'étaient plus autorisés à porter le béret vert en tenue de sortie. Répondant au vœu des chefs de Corps et de leurs collaborateurs, le président national a effectué, en mai dernier, une démarche personnelle auprès de M. P.W. Segers, alors ministre de la Défense national.

Le ministre a bien voulu prendre une décision autorisant à nouveau les Chasseurs Ardennais à porter le béret vert en tenue de sortie. Précisons qu'il s'agit là d'une mesure qui constitue un privilège particulier pour les Chasseurs Ardennais et qui a été justifiée par la belle conduite des unités de bérets verts en 1940.

Nous sommes infiniment reconnaissants à M. le ministre P.W. Segers de son témoignage de sympathie et d'estime à l'égard des Chasseurs Ardennais.

## Il y a 25 ans... LES CHASSEURS ARDENNAIS

PAR ANDRÉ GLAUDE

Ce 10 mai 1940 était vraiment une journée de printemps. Le soleil était là, qui illuminait la terre ardennaise, meurtrie déjà par les destructions militaires, plus étonnée qu'éfrayée d'ailleurs par le vacarme des premières échauffourées.

Des soldats mouraient dans leur refuge de terre ou de béton. Souvent les plus jeunes, par une étrange fatalité. C'était le cas à Grand-Halleux, où je me trouvais. Trois tués par un obus, dans un épaulement pour fusil mitrailleur : ils avaient vingt ans. Pourquoi la mort les frappait-elle, eux les plus jeunes, qui ne désiraient que vivre ?

Leur chef était un sous-lieutenant à peine plus âgé, qui avait vaillamment défendu la position de Rochelival, appuyée sur la Salm, et échappa de justesse, avec les rescapés de son peloton, quand l'heure du repli fut venue, à la poussée d'un ennemi qui possédait une écrasante supériorité en effectifs et en matériel. Il l'appela Liégeois. En novembre 1964, il était colonel et conseiller militaire au Congo et il conduisit victorieusement l'armée nationale congolaise à Stanleyville.

Je me rappelle bien le sous-lieutenant Liégeois. C'était un petit homme, qui portait crânement le bonnet vert. Je l'accompagnais souvent quand il parcourait les prairies de Grand-Halleux, la carabine à la main : il aimait tirer la grive ou l'étourneau.

En ce 10 mai 1940, nous étions tous, officiers ou soldats, menacés d'une fin tragique, et nous ne savions pas que les guerres passent si vite, qu'elles sont si rapidement oubliées par les survivants.

J'ai raconté le combat de Rochelival dans un roman : « Le Verger de Tempoux ». Le colonel Brusten, chef du Service de l'Historique de l'Etat-Major Général des Forces Armées, a étudié cet épisode de la campagne des dix-huit jours et il a bien voulu me dire que mon récit était exact dans ses grandes lignes. Cependant, mon but étant d'écrire un roman et non une étude d'histoire ou une analyse stratégique, je me suis trouvé dans la nécessité de décrire des combattants qui sont des personnages de roman, différents des soldats qui ont livré cette bataille exemplaire, et cependant si proches.

Beaucoup de livres ont été publiés, qui montrent tel ou tel aspect de l'invasion de la Belgique en mai 1940. La plupart sont des carnets de campagne. L'auteur y raconte, au jour le jour, ses aventures personnelles, ce qu'il a vu ou vécu dans le tumulte de l'orage. C'est ce que fait Raymond Leblanc dans « Dés pipés » (1), ou Albert Morsomme, préfet des études à l'Athénée Royal de Ciney, dans « Face au devoir » (2). Ces témoignages authentiques ne seront jamais assez nombreux. Ils éclairent les événements, en quelques points précis, d'une clarté nécessaire. Ils permettront un jour d'établir l'histoire détaillée de la campagne des dix-huit jours. Il n'est pas indifférent qu'Albert Morsomme ait pu reconstituer l'odyssée du Bataillon motocycliste des Chasseurs Ardennais. Du témoignage personnel, il est passé à l'histoire militaire.

D'un point de vue plus général, Xavier Snoeck s'était déjà efforcé dans « Les Chasseurs Ardennais au combat » (3) de retracer la marche épique de ces soldats de la frontière à la Lys. Il en évoquait les étapes principales : la bataille des Ardennes, la retraite ponctuée par les bombardements de Namur et de Tempoux et le combat de Perwez, les batailles de la Dendre et de l'Escaut, les batailles de la Lys (Gottem et Vinkt), la fin d'une armée. Ce n'est pas seulement le sort de deux divisions de Chas-

seurs Ardennais qui est décrit par Xavier Snoeck : toute l'armée belge de 1940 se repliait suivant des axes plus ou moins parallèles, exception faite bien entendu des troupes de forteresses qui tenaient ferme surtout à Liège.

Xavier Snoeck relate sobriement le bombardement de Tempoux :

« Déjà la première escadrille fongait sur le village dans le hurlement tonitruant des sirènes. La terre tonna, s'ouvrit, les maisons s'effondrèrent, les bombes s'épanouirent en gerbes et les hommes, hachés, tombèrent avec une vision de fin du monde. Le carrousel démoniaque des stukas tournait, tournait. Vague après vague, les appareils fonçaient sur le sol. La mort et remontaient, suivis par d'autres et d'autres encore.

» Au 3 Ch.A., trois bombes explosèrent dans un verger, où le lieutenant Huberty devisait paisiblement avec les hommes de sa compagnie, la cinquième. L'officier fut touché et les deux tiers de l'unité se trouvèrent hors de combat. Des morts, des morts, et du sang qui giclaient, tandis que tout croulait sous les salves. » (Pages 37 et 38 des « Chasseurs Ardennais au combat »).

Vision de fin du monde ! On ne peut mieux dire ce que représentaient le verger de Tempoux après l'explosion de trois bombes parmi les soldats. J'en étais, et cette vision de fin du monde, jamais je ne l'ai oubliée. J'ai essayé de la recréer dans mon roman. Mais qui peut prétendre peindre l'enfer ?

Dans « Face au devoir », Albert Morsomme consacre quelques lignes au bombardement de Tempoux :

« 12 mai, Tempoux.

» Bientôt les hauteurs de Tempoux apparaissent, survolées par des essais d'avions. Ceux-ci tournent au-dessus du village, puis soudain en chapelet, piquent vers le sol et resurgissent. Des maisons s'écroulent, l'horizon s'assombrit aussitôt de poussière et de fumée qui s'amalgament en un nuage immense et noir qui lentement descend et dérive au vent.

» De nombreux Chasseurs Ardennais allaient trouver la mort dans ce bombardement de Tempoux. »

Bien sûr, les années ont passé... Le monde est hanté par d'autres fantômes : ceux de Coventry, de Stalingrad, d'Oradour, d'Hiroshima, de Dien-Bien-Phu, de Stanleyville, et bien d'autres encore.

Les morts vivent en nous. Ceux de mai 1940, ils sont pour moi comme des amis, lointains, qu'on ne verra plus. Nous étions jeunes ensemble, nous avions vingt ans. La vie, certes, nous aurait séparés. Mais les compagnons qu'on a vu mourir, ils n'ont plus que nous. Peut-on leur refuser une pensée, un peu d'amitié, la chaleur du souvenir ?

André GLAUDE.

- (1) « Dés pipés », Journal d'un Chasseur Ardennais, par Raymond Leblanc, Editeur André Gilbert, Bruxelles, 1942.
- (2) « Face au devoir », par Albert Morsomme (avec la collaboration de Pierre Gillet), Editeur Pierre de Méyère, Paris-Bruxelles, 1962.
- (3) « Les Chasseurs Ardennais au combat », par Xavier Snoeck, Editions J. Dupuis, Charleroi-Paris. Ecrit en décembre 1943. Publié après-guerre.



# L'O.N.A.C. COMMUNIQUE

L'Œuvre nationale des anciens combattants et victimes de la guerre (O.N.A.C.) rappelle qu'elle a pour mission de venir en aide, tant sur le plan moral que matériel, dans toutes les circonstances de la vie, aux anciens combattants, prisonniers de guerre et politiques, résistants, agents de renseignements et d'action, réfractaires, déportés, anciens membres du corps expéditionnaire en Corée, **non invalides de guerre**; aux veuves et orphelins de guerre de moins de 18 ans des personnes décédées même si le défunt percevait une pension d'invalidité; aux veuves, orphelins et ascendants des victimes civiles et militaires qui, de ce chef, jouissent d'une pension de guerre.

Son appui moral est dû quelles que soient les ressources du ressortissant. Quant à l'aide matérielle, ses moyens financiers limités déterminent de l'attribuer, d'abord, à ceux qui en ont le plus besoin. Il en résulte que toute demande d'aide pécuniaire fait l'objet d'une visite sociale confiée soit à l'assistant(e) social(e), soit au délégué local.

L'appui moral et matériel que l'O.N.A.C. doit à ses ressortissants qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite tend, chaque fois qu'il est possible, à les aider à résoudre leurs difficultés en les réintégrant dans le circuit du travail et en les mettant définitivement à l'abri de toute assistance.

Cette action sociale curative revêt les formes les plus diverses et est coordonnée avec celle des services sociaux officiels ou privés dont relève le ressortissant; elle consiste notamment à aider celui-ci à obtenir des prêts de toute nature à des conditions particulièrement intéressantes.

En ce qui concerne les ressortissants qui ont atteint l'âge de la retraite, l'action de l'Œuvre est très variée:

- 1) l'appui moral aux ressortissants, dans leurs démarches en vue de l'obtention des pensions, indemnités et allocations de toute nature. Dans l'éventualité où un ressortissant pensionné ne bénéficie pas de la pension complète de retraite ou de survie, l'Œuvre étudie les droits à la pension, à la lumière de la carrière professionnelle;
- 2) l'appui matériel aux ressortissants bénéficiaire d'une pension de vieillesse lorsque leurs charges sont trop importantes par rapport à leurs ressources: cet appui est accordé notamment pour leur permettre de supporter:
  - a) la charge du loyer;
  - b) certaines charges inhérentes au « grand âge », telles que l'aide d'une tierce personne,
  - c) l'achat de charbon;
- 3) l'appui matériel et moral aux ressortissants âgés de 55 ans qui acceptent de se soumettre à un examen médical complet destiné à prévenir ou à retarder les accidents dus au grand âge;
- 4) l'appui moral à ses ressortissants auprès de tous les organismes publics et privés en vue de trouver, en coordination avec eux, les solutions sociales les plus adéquates aux problèmes qu'ils ont à résoudre.

La demande d'intervention de l'Œuvre est adressée soit au délégué local, soit au secrétariat régional (voir adresse ci-dessous). L'O.N.A.C. accueille avec compréhension, tact et discrétion toute demande d'appui ou de renseignement qui lui est adressée.

L'O.N.A.C. signale également l'existence:

- a) de sa Maison de retraite « Roi Albert », à Dilbeek — actuellement au complet — réservée en priorité aux anciens combattants 1914-1918;

- b) d'un patrimoine spécial qui lui a été confié en vue d'accorder une aide complémentaire aux prisonniers de guerre et aux déportés 1940-1945, invalides ou non, qui rencontrent de graves difficultés.

## ADRESSES DES SECRETARIATS REGIONAUX

ANTWERPEN: 40, Vrijheidstraat, ANTWERPEN.

BRABANT: 18, place Bara, BRUXELLES 7.

HAINAUT: 10, boulevard Gendebien, MONS.

LIEGE: 17, rue des Guillemins, LIEGE.

LIMBURG: 13, de Gerlachestraat, HASSELT.

LUXEMBOURG: 28, rue des Déportés, ARLON.

NAMUR: 7, rue de la Tour, NAMUR.

OOST-VLAANDEREN: 184, Coupure rechts, GENT.

WEST-VLAANDEREN: 10, Oude Zak, BRUGGE.

## A Dohan, vingt-cinq ans après

Le dimanche 16 mai, Dohan s'est souvenu de trois de ses enfants, dont le lieutenant Hallet, du 20 A, et Charles Dumay, du 2 Ch.A., morts pour la Patrie.

Le lieutenant-colonel Van Osselaer, le major Grodos, les commandants Hanet et Crèveœur représentaient le 2 A et la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (le lieutenant Hallet appartenait au 2 A avant de passer au 20 A).

A 10 h 30, le R.P. Pirson, ancien aumônier du 20 A en 1940, célébra la grand-messe. Au cours du sermon, il souligna le sacrifice de la vie pour sauver la Patrie et il magnifia le culte du souvenir auprès des jeunes générations.

Après l'office religieux, les autorités religieuses, civiles et militaires, les enfants des écoles et les habitants de la localité conduisirent les trois familles au cimetière où M. le bourgmestre Goffin, le lieutenant-colonel Van Osselaer et le major Grodos déposèrent une gerbe sur la tombe des trois héros.

Le commandant Hanet, dans un beau discours, rappela les faits qui se déroulerent il y a vingt-cinq ans, et expliqua lui aussi à la jeunesse ce que représente le sacrifice de la vie des trois patriotes.

Puis, l'on revint au monument aux morts où M. le bourgmestre fit l'appel des morts. Là, dans une brillante allocution, M. le curé de Dohan parla de l'héroïsme des combattants, mais aussi du courage des familles que la guerre avait endeuillées par la mort du mari, du père ou du fils.

Les enfants des écoles, sous la direction de leur instituteur, entonnèrent le chant « Vers l'Avenir ».

Ensuite, les personnalités se retirèrent pour prendre part au vin d'honneur que Mme Hallet, veuve du lieutenant Hallet, offrit pour clôturer cette cérémonie du souvenir. G.G.

Pour vos Assurances et Financements,  
en toute confiance, adressez-vous à un  
ancien Chasseur Ardennais (grd inval.)

**Joseph BAUDOIN**

MARCHE - EN - FAMENNE

★

53, ROUTE DE BOURDON

TEL. (084) 31 619